



concept pédagogique

« La Nurserie »
Rue du Grand-Verger 7



« **La Nurserie** » fait partie de l'Association de la Petite Enfance de Martigny. Le présent concept s'inscrit dans la continuité du concept d'accueil préscolaire et parascolaire global de l'Association de la Petite Enfance de Martigny (APEM).

Table des matières

1. Présentation de la structure	3
2. Mission	3
3. Philosophie, valeurs et objectifs	3
4. Concept pédagogique.....	4
4.1 Assurer un accueil quotidien de qualité.....	4
4.1.1 La création de liens significatifs entre les enfants et le personnel éducatif.....	4
4.1.2 La création d'un cadre de vie épanouissant.....	4
4.1.3 Les activités qui soutiennent le développement global de l'enfant.....	5
4.1.4 L'inclusion et la participation des enfants à la vie quotidienne de la structure.....	5
4.2 Promouvoir la santé et le développement des enfants.....	5
4.3 Développer le partenariat avec les familles et soutenir la parentalité.....	6
4.4 Participer à la cohésion sociale et communautaire.....	6
5. Conclusion.....	6

1. Introduction

La Nurserie de Martigny est un partenaire de la famille avec laquelle elle collabore pour le bien-être de l'enfant.

2. Mission

Notre mission est d'offrir un accueil de qualité ainsi qu'une prise en charge spécifique et cohérente des tout-petits, centrée sur le bébé et ses compétences. Pour ce faire, nous nous basons sur l'expérience acquise par le personnel éducatif et nous nous inspirons de différents courants pédagogiques ainsi que des cours suivis et des lectures effectuées par le personnel (approche Pikler, Christine Schuhl, Françoise Dolto, Jean Epstein, Vanessa Solioz, etc.).

3. Philosophie, valeurs et objectifs

Notre but est de favoriser l'éveil du bébé et lui permettre ainsi de développer son autonomie en respectant ses phases d'évolution tout en maintenant le rythme de vie instauré par sa famille.

Notre objectif général est d'offrir une prise en charge personnalisée axée sur le bébé, la socialisation à ce stade du développement n'étant pas encore un objectif.

Nos moyens sont basés sur l'observation de l'enfant afin d'adapter les activités de la journée suivant ses besoins, son développement personnel et son rythme.

Notre finalité est de donner à l'enfant un cadre complémentaire à sa famille, où il trouvera le bien-être et la possibilité d'acquérir le maximum d'éléments nécessaires à une croissance harmonieuse.

4. Concept pédagogique

4.1 Assurer un accueil quotidien de qualité de l'enfant

La structure accueille des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à 18 mois, dont les parents travaillent ou sont étudiants. Elle est ouverte du lundi au vendredi et offre aux familles des horaires élargis de 6h45 à 18h30. Les enfants sont inscrits à la journée ou à la demi-journée pour une fréquentation minimum de deux demi-journées par semaine. La Nurserie dispose d'une capacité d'accueil de 29 places par jour réparties sur 3 groupes : 10-10-9 places. Ce sont les parents qui fournissent les repas (déjeuners, dîners et goûters) des enfants accueillis à La Nurserie ; ce qui nous permet de suivre leurs habitudes alimentaires.

Accueil des bébés de 3 à 12 mois et de 3 à 14 mois - 2 groupes : prise en charge personnalisée en suivant le rythme individuel de chaque enfant accueilli (respect des rites d'endormissement, des heures de sieste et de repas).

Accueil des petits de 12 à 18 mois - 1 groupe : prise en charge individuelle des *trotteurs* centrée sur les différents apprentissages, dans une dynamique de groupe de plus en plus socialisée (horaires des repas en commun).

4.1.1 La création des liens significatifs entre les enfants et le personnel éducatif

Période d'intégration

Passage du contexte familial au contexte de la nurserie.

But : Connaissance mutuelle avec l'enfant et le parent. Offrir un cadre sécurisant. Permettre à l'enfant et au parent d'approprier le nouveau contexte. Créer les premiers contacts avec les parents.

Moyens :

- Visite et entretien d'accueil avec la responsable : présentation du fonctionnement et du règlement de La Nurserie, début du partenariat, donner la liste du matériel à apporter, remplir la feuille d'inscription.
- L'EDE référente du groupe prévoit une intégration de 3 à 4 semaines à raison de 3 fois par semaine. L'enfant vient donc entre 9 et 12 fois avant son inscription définitive.
- La durée de l'intégration dépend du besoin et du bien-être du bébé. Au besoin, l'EDE adapte les horaires et jours d'intégration selon son rythme d'adaptation.
- L'intégration s'effectue, si possible, sur les jours d'inscription définitive afin que l'enfant côtoie les autres enfants du groupe ainsi que le personnel qui l'accueillera par la suite.
- Lors de la première intégration, la professionnelle prend connaissance des habitudes et du rythme de l'enfant et remplit le dossier individuel. Durant les 3 premières heures, l'enfant est accompagné du parent. Le premier repas, le premier change et la première sieste sont effectués par le parent.
- Offrir une écoute particulière aux vécus des parents.
- Accorder le temps nécessaire à la famille pour créer un lien avec l'équipe éducative.
- Lorsque l'intégration de l'enfant se termine, son adaptation continue ; ce qui implique une certaine flexibilité tant des parents que de l'équipe éducative

4.1.2 La création d'un cadre de vie épanouissant

Garantir une sécurité affective

But : Permettre à l'enfant de s'épanouir au niveau affectif, psychomoteur, social et cognitif, de s'ouvrir au monde et de découvrir son environnement.

Moyens :

- Rassurer l'enfant par la présence physique de l'adulte.
- Permettre à l'enfant de se séparer en douceur.

La confiance, le bien-être, l'épanouissement social, cognitif, et psychomoteur sont les conséquences d'une bonne sécurité affective.

4.1.3 Les activités qui soutiennent le développement global de l'enfant

Les activités des bébés

But : Permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure. Lui offrir un moment pour lui, en lui permettant de rêver, de ne rien faire. Quand il grandit, lui laisser choisir ses activités ludiques. Lui donner la possibilité d'entrer en contact avec des enfants du même âge. Permettre à l'enfant de se mouvoir librement. Offrir un cadre sécurisant à l'enfant pour qu'il puisse faire ses expériences.

Moyens :

- Être attentif au matériel que l'on met à disposition compte tenu du développement moteur et de l'intérêt des enfants présents.
- Présence sécurisante. Rester visible auprès de l'enfant. Lors des déplacements, les verbaliser à l'équipe.
- Mettre les jeux à la portée de l'enfant ou à sa vue, en renouvelant les jeux que nous lui mettons à sa disposition.

Accompagnement des trotteurs dans le jeu

L'équipe éducative accompagne l'enfant dans le jeu lorsque ce dernier le sollicite en respectant ses choix.

But : Encourager les expériences des enfants en se basant sur les observations journalières et/ou ponctuelles faites par le personnel éducatif. Stimuler et encourager l'enfant en lui faisant découvrir ses aptitudes. Elargir la relation du quotidien entre l'enfant et l'adulte par le biais d'activités.

Moyens :

- S'appuyer sur des références théoriques ainsi que sur l'expérience de ses collègues.
- Observations.
- Discussions et partage au sein de l'équipe.
- Durée de l'activité : plutôt courte, en fonction du temps de concentration de l'enfant.
- Choisir le moment de l'activité par rapport à la dynamique du groupe (nombre d'enfants présents, ambiance, opportunité).

Espaces de jeu

But : Offrir des espaces de jeu diversifiés et sécurisés aux enfants, adaptés à leurs besoins et à leur stade de développement.

Moyens :

- **Salle Touche-à-Tout :** cette pièce, attenante à la terrasse, permet d'offrir aux enfants des perspectives de jeu différentes de celles proposées en salle de vie. L'aménagement modulable permet une utilisation de la salle selon les besoins du moment : sommeil, repas, jeu, intégration...
- D'une manière générale, elle reste essentiellement un espace de jeu centré sur le développement psychomoteur et sensoriel.
- **Terrasse :** les enfants peuvent jouer en extérieur. Les activités et découvertes varient selon le rythme des saisons, le matériel à leur disposition, leurs envies...

4.1.4 L'inclusion et la participation des enfants à la vie quotidienne de la structure

Le degré de participation des enfants à la vie de la structure dépend de leur âge et prend forme de plus en plus concrètement au fur et à mesure qu'ils grandissent.

4.2 Promouvoir la santé et le développement des enfants

Notre projet pédagogique est centré sur l'enfant : nous lui offrons l'essentiel dont il a besoin pour lui permettre de se développer à son rythme, avec ses compétences, dans un espace sécurisant. Cela signifie :

- Maintenir la stabilité des équipes
- Instaurer une professionnelle de référence pour chaque enfant

- Observer l'enfant pour comprendre ses besoins et ses demandes
- Encourager l'enfant sur le chemin vers l'autonomie
- Aider l'enfant à faire des découvertes par lui-même
- Développer une qualité de présence bienveillante lors des soins.
- Parler à l'enfant de ce qui va se produire, lui expliquer ce que la professionnelle est en train de faire. Cette communication permet à l'enfant d'anticiper les événements, de développer son langage et de pouvoir réagir (interaction entre enfant et adulte).

4.3 Développer le partenariat avec les familles et soutenir la parentalité

Partenariat

But : créer un trait d'union entre la famille et La Nurserie. Pour les parents et les enfants, leur laisser le temps d'appivoiser le contexte institutionnel. Pour l'équipe, développer la relation avec les parents et l'enfant. Initier et développer une relation de qualité avec la famille. Reconnaître et prendre en compte les besoins des parents et y répondre dans la mesure du cadre donné par l'institution.

Moyens :

- Respect, dialogue, écoute et non-jugement
- Échange et recueil d'informations aux arrivées et aux départs
- Contextualiser les situations lors des moments de transitions (ex : maman/papa va partir au travail, on va lui dire au revoir...)
- Expliciter aux parents le fonctionnement de la structure
- Être à l'écoute des difficultés des parents
- Offrir des espaces de paroles et d'échanges (accueil des parents – entretiens - réunion individuelle de parents – pique-nique canadien – etc.)
- Garantir la circulation des informations importantes au sein de l'équipe éducative.

4.4 Participer à la cohésion sociale et communautaire

La Nurserie a une fonction sociale qui consiste à favoriser les échanges entre les parents qui peuvent ainsi nouer des liens entre eux. Ces connexions sociales peuvent générer la confiance en l'autre et la tolérance à l'égard de la diversité.

Par nos actions quotidiennes et nos projets, nous :

- Organisons des rencontres à thème liés à l'éducation des enfants
- Soutenons les familles allophones dans l'apprentissage de la langue
- Collaborons avec les différents réseaux (CDTEA, logopédiste, pédiatres avec l'accord des parents, ...).

5. Conclusion

Le concept d'accueil contribue au développement de la qualité de la prise en charge des enfants. Il pose le cadre et la base de notre fonctionnement. Dans un esprit de collaboration, l'équipe éducative cherche à établir une relation de confiance, de respect et un dialogue ouvert à travers des échanges réguliers. Ce projet pédagogique est actualisé régulièrement au plus près des dernières avancées scientifiques concernant le développement et l'éducation des enfants, mais aussi de nos remises en question et de nos formations continues.